



Lettre du Pays de Haute Mayenne

Pays de Haute Mayenne
Place Cheverus
53100 MAYENNE
Tél. 02 43 04 64 50
Fax : 02 43 04 64 59
pays@hautemayenne.org

ENJEUX DE L'INTERCO POUR 2009

Fin 2008, plus de 500 élus locaux ont participé à la formation sur « les enjeux de l'intercommunalité ». Vincent Aubelle, consultant spécialisé dans les domaines de l'intercommunalité et des finances locales, est intervenu dans les 6 communautés de communes du Pays de Haute Mayenne. L'essentiel en 3 questions.

Qu'est-ce qui a été marquant lors de ces séances de formation ?

D'abord, le niveau de participation à ces formations dans les 6 communautés de communes (en moyenne 90 participants par séance) démontre l'intérêt des élus locaux pour l'intercommunalité. Le niveau de questionnement et d'échanges témoigne de l'importance de l'élaboration d'une culture commune entre les élus, qu'ils soient concernés de près ou de plus loin par les réalités et les enjeux de l'intercommunalité.

Compte tenu des attentes exprimées, l'un des enjeux du mandat réside sans doute dans l'élaboration d'outils et de méthodes permettant de conforter les liens « communes – communauté ». Sans cela, une partie des élus municipaux risque de se sentir de plus en plus dessaisie, voire inutile...

Quelles sont les évolutions à venir en matière d'intercommunalité ?

La commission Ballardur sur la réforme des collectivités territoriales doit rendre ses propositions d'ici fin février 2009. Une loi d'orientation générale devrait être adossée à ce rapport dans les mois qui suivent. Compte tenu du contexte financier de l'Etat, du manque de lisibilité croissant de l'action publique depuis la décentralisation, un faisceau convergent de propositions semblerait être

plutôt favorable aux communautés de communes ayant une taille critique et exerçant un nombre croissant de compétences. La baisse annoncée des concours de l'Etat aux collectivités encouragera celles-ci à optimiser leur organisation et leurs projets, en prenant en compte le niveau de proximité le plus pertinent.

Quels sont les défis à relever pour l'intercommunalité dans un territoire rural comme la Haute Mayenne ?

Les évolutions à venir pour des collectivités sont importantes. Elles le seront d'un point de vue réglementaire et législatif sans doute, mais cela se vérifiera très concrètement et rapidement sur le montant des dotations apportées par l'Etat aux collectivités. Dans ce contexte, il est essentiel d'évaluer l'impact de ces évolutions (finances, fiscalité, compétences, personnel...) dans chaque communauté et les modalités d'organisations envisageables, plutôt que d'attendre des situations plus délicates à traiter.

L'expérience intercommunale acquise localement, la capacité à collaborer entre communautés pour échanger des pratiques ou l'apport du Pays pour l'élaboration de politiques locales d'intérêt commun constituent des atouts pour envisager cette nouvelle étape intercommunale. >



Retrouver les documents de l'intervention dans votre communauté de communes.

<< Dominique Collet, président de la CCBM et Vincent Aubelle lors d'une séance à Gorron.

MEILLEURS VOEUX 2009 !

Les élus et l'équipe du Pays de Haute Mayenne vous souhaitent bon vent pour tous vos projets.

Et une très bonne année...



Printemps 2009 : un séminaire pour anticiper les évolutions

Un séminaire de travail sur l'intercommunalité, animé par le consultant Vincent Aubelle, fera le bilan des formations réalisées dans les six communautés de communes (voir ci-contre) mais aussi de préparer les évolutions à venir dans les communautés de communes et au niveau de la Haute Mayenne. Il réunira les bureaux du Pays et du Conseil de développement, les directeurs de communautés ainsi que les agents de développement intercommunaux impliqués dans la gestion des programmes du Pays (équipe permanente).

28 mars 2009 : la Haute Mayenne à l'heure européenne

Pour lancer le prochain programme LEADER « Haute Mayenne, territoire d'initiatives économiques durables », le Pays organise une journée d'information et d'échanges ouverts à tous les acteurs locaux. Pour participer à cette nouvelle aventure collective, il est bon de définir ensemble ce qu'on entend par « économie durable ». Une conférence suivie d'un débat posera les jalons pour réfléchir aux enjeux locaux. Les acteurs pourront aussi travailler en ateliers sur des premières pistes de travail et projets concrets :

- développement des circuits courts pour la restauration collective,
- développement des filières autour de l'éco-construction et des éco-matériaux...

Séverine Letilleux
au 02 43 04 64 50
www.hautemayenne.org

L'aide aux artisans et commerçants : quel bilan ?



Le 5 décembre dernier, s'est conclue officiellement l'ORAC – Opération de Restructuration de l'Artisanat et du Commerce – de Haute Mayenne.

169 entreprises ont reçu une aide pour un montant total de 1,493 millions d'euros (financée par l'Europe, l'Etat et la Région). Ce programme, lancé en 2004, avait pour objectif d'accompagner la modernisation et le développement des entreprises artisanales et commerciales. Un levier pour conforter l'économie locale, créer une dynamique et renforcer l'attractivité du territoire.

Des réflexions sont à mener avec les co-financeurs pour envisager une nouvelle ORAC intégrant parmi les critères de sélection des exigences en matière d'environnement et de la maîtrise de l'énergie. >

La 2ème édition des week-ends « 1,2,3... je m'lance ! »



Cette opération originale et conviviale pour l'installation en milieu rural offre un accompagnement des jeunes ayant un projet d'installation en Haute Mayenne, s'orientant dans ce sens. Le 1er week-end se déroule 24 et 25 avril. **Inscription encore possible.** >

] PAIO, tél. 02 43 04 18 99

ADAPTER SON LOGEMENT POUR Y VIVRE LE PLUS LONGTEMPS POSSIBLE

Au regard du vieillissement de la population, le Pays de Haute Mayenne lance une action expérimentale « Bien vieillir chez soi en Haute Mayenne » pour permettre aux personnes âgées de ne pas quitter leur domicile. Le but : éviter une entrée trop précoce en institution ou les risques liés à une désocialisation.

Bien vieillir dans son environnement habituel, c'est avant tout pouvoir y être autonome. Or, face à la maladie, suite à une hospitalisation, etc. les personnes âgées peuvent connaître des difficultés pour effectuer certains gestes du quotidien : se déplacer dans son logement, faire la cuisine, faire sa toilette...

Un ergothérapeute et un technicien « Habitat » au service des personnes âgées

Cette action de prévention a recours aux services d'un **ergothérapeute, chargé d'intervenir auprès de personnes âgées connaissant une perte d'autonomie.** Après avoir évalué les déficiences et les capacités de la personne rencontrée, ainsi que les contraintes liées à son logement, il proposera des **solutions de réorganisation des habitudes de vie, des aides techniques, des aménagements du domicile.**

Ensuite, si **des travaux sont nécessaires** (ouvertures, salle de bain, marches, toilettes...), un **technicien « habitat » accompagnera la personne âgée pour leur mise en œuvre** (choix des devis, suivi et réception technique des travaux).



Préserver son autonomie, un gage pour bien vieillir « chez soi ».

Un service à disposition des 60 ans et plus, jusqu'à fin 2009.

Cette action est conduite pour un nombre limité de personnes âgées du territoire (60 diagnostics ergonomie et 30 diagnostics habitat) à partir de février 2009. Un bilan déterminera s'il est nécessaire d'étendre le dispositif plus largement.

Grâce à une convention, le Pays confie la mise en œuvre de cette action à l'association **Habitat et Développement 53**, à partir de demandes de particuliers, âgés de 60 ans et plus, connaissant une perte d'autonomie. Ces demandes pourront être relayées par les 3 Centres Locaux d'Information et de Coordination Gérontologique (CLIC) qui interviennent sur le territoire : le CLIC May'âge, le CLIC Ernée Boc'âge et le CLIC du Haut Maine et Pail. >

] Habitat et Développement, tél. 02 43 91 19 91

Opération soutenue par la Région des Pays de la Loire à hauteur de 50% (Contrat Territorial Unique), la Caisse Régionale d'Assurance Maladie à hauteur de 30% et les 6 CC à hauteur de 20%.

STRUCTURER L'ACCUEIL DES TOURISTES

Sous l'impulsion du Conseil général et du Comité départemental du tourisme (CDT), la **stratégie d'accueil touristique (5ème plan départemental) prévoit 2 principes clefs :**

- 1) **structurer l'accueil touristique** dans le département autour de quatre territoires - la Haute Mayenne, les Coëvrans, Laval/Loiron et le Sud Mayenne - chargés d'animer et de coordonner l'accueil au niveau local ;
- 2) **renforcer la concertation** et les collaborations entre les 4 territoires d'accueil touristique et le CDT.



A l'issue d'un an de travail, le **territoire d'accueil touristique (TAT) Haute Mayenne se lance** pour coordonner les collaborations entre les communautés de communes, les offices de tourisme et syndicats d'initiatives.

Concrètement, il accompagnera les prestataires touristiques dans leurs projets (nouveaux produits, démarches qualité...), il améliorera l'accueil et l'information des touristes (travail en réseau avec les offices, publications) et suivra l'activité touristique (fréquentation, retombées économiques).

Pour animer ce dispositif porté par le Pays, une mission de coordination débutera en avril 2009. Gageons que cette démarche de réseau permettra d'accompagner de nouveaux projets et de faire valoir les meilleures synergies à partir des richesses touristiques des six communautés de communes. >



Trois ans déjà se sont écoulés depuis la 1^{ère} édition du salon du livre pour les tout-petits (0-6 ans). Depuis, les mangeurs de mots n'ont pas quitté la Haute Mayenne puisque régulièrement, des animations « Sur le chemin de Croq'les mots », des formations... se sont déroulées dans les bibliothèques en attendant la prochaine édition...

Aujourd'hui, tous les professionnels de la culture, du réseau lecture et de la petite enfance sont sur la ligne de départ pour l'édition 2009 de « Croq'les mots, Marmot ! » dont les temps forts se dérouleront en juin prochain.

A noter dans vos agendas :
> les 1ers spectacles pour tout-petits à partir de février,
> un colloque sur l'écrit dans les livres pour les tout-petits, le 5 juin,
> le salon du livre, les 6 et 7 juin à Mayenne.

] Mélissa Rouzier
tél. 02 43 04 64 55

www.hautemayenne.org/reseau/croq-les-mots-marmot-2009.htm

FORMATIONS CNFPT DELOCALISEES EN HAUTE MAYENNE

Suite à une enquête réalisée auprès des communes, a été élaboré le plan de formation 2009 répondant aux besoins en formation communaux et intercommunaux.

Un catalogue de stages sera à la disposition des communes fin février 2009.

Rappelons que le catalogue général du CNFPT est sur son site Internet :
<http://www.cnfpt.fr>.

] Estelle Piou
tél. 02 43 04 64 50

BIBLIOTHEQUES : LES LIVRES A LA RENCONTRE DES TOUT-PETITS ET DES ENFANTS

L'opération « Croq'les mots, Marmot ! » est co-organisée par le Pays de Haute Mayenne, Le Kiosque et le réseau Lecture de la Haute Mayenne. Un des objectifs de « Croq'les mots, Marmot ! » est de susciter des rencontres « sur mesure » entre les tout-petits et les livres dans les écoles, les garderies, les bibliothèques...

DES ILLUSTRATEURS DANS LES ÉCOLES DE HAUTE MAYENNE

Les illustrateurs Claire Dé, Juliette Boulard, François Soutif et Christine Destours iront à la rencontre d'une trentaine de classes de grande section de maternelle du 23 février au 28 mars 2009. Ils proposeront des ateliers « sur mesure », qui donneront lieu à la création d'œuvres plastiques en s'inspirant des albums et univers des illustrateurs.

Parents et plus petits pourront découvrir les œuvres (et les illustrateurs !) lors du salon du livre petite enfance « Croq'les mots, Marmot ! », les 6 et 7 juin prochains.

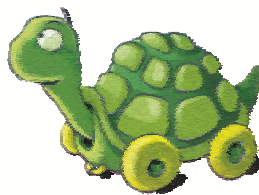


Illustration de François Soutif qui a aussi conçu l'affiche du salon.

FORMATIONS « LIRE L'ALBUM AUX TOUT-PETITS »

La production éditoriale pour la petite enfance a connu ces dernières années une forte progression et se révèle très inégale d'un point de vue qualitatif. Comment les adultes médiateurs, dont le rôle est primordial pour devenir les « passeurs » d'histoires auprès des enfants, vont-ils s'y

reconnaître ? Qu'est-ce qu'un bon livre ? Pour quel âge ? Pourquoi et comment le lire ?

2 cycles (2 j.) de formation avec l'association ARPLE :

- 1 session consacrée à la lecture pour les 0-2 ans les samedis 21 mars et 25 avril 2009, 9h30/12h30-14h/17h, à Javron-les-Chapelles (salle polyvalente).
- 1 session consacrée à la lecture pour les 2 ans et plus les vendredis 20 mars et 24 avril 2009, 9h30/12h30-14h/17h, à Ernée (salle du camping municipal).

Public : assistantes maternelles, ATSEM, éducateurs de jeunes enfants, animateurs de crèches, de haltes-garderies, de centres de loisirs, bénévoles des bibliothèques du réseau, parents, etc.

Formation gratuite, réservée aux habitants et professionnels de la Haute Mayenne.

Inscription avant le 20 février 2009

] Mélissa Rouzier, tél. 02 43 04 64 55



Avec « Croq'les mots, Marmot ! » les bibliothécaires intercommunaux font découvrir les livres dans les communes de Haute Mayenne

POUR SUIVRE LES EFFORTS EN MATIÈRE D'ÉNERGIE

Les collectivités locales, à l'origine de 10% des émissions de CO₂, ont un rôle important à jouer au quotidien, notamment dans le domaine de l'habitat, de l'énergie, du traitement des déchets. Un souci à ne pas perdre de vue pour les petites actions quotidiennes comme pour les projets plus structurants : PLU, programme local de l'habitat, lotissements...

La mission Energie du Pays met à la disposition des collectivités différents services leur permettant d'agir :

- > Bilans énergétiques,
- > Service thermographie infrarouge
- > Analyse d'opportunité d'un changement d'énergie et simulation thermique

dynamique ;

- > Appui à l'élaboration de cahier des charges ;
- > Aide au décryptage des financements.

Dans le cadre du Contrat territorial unique, le Pays propose aux collectivités ayant des projets de construction/réhabilitation de bâtiments, deux aides pour :

- > les études ou assistances à maîtrise d'ouvrage,
- > l'installation d'équipements ou l'utilisation de matériaux permettant aux bâtiments d'être économes en énergie ou en eau.

] Bernadette Dumas, tél. 02 43 32 16 15
Plus d'info sur la Lettre d'info spéciale ENERGIE - www.hautemayenne.org

« (eau) tour de la Haute Mayenne »

Connaissez-vous le parcours d'une goutte d'eau du nuage à la rivière ? Savez-vous ce qui la pollue, ce qui l'assainit ? Pour connaître notre ressource la plus vitale, le groupe Horizon Bocage animé par le Conseil de développement propose six visites de terrain, animées par ID-Environnement. Vous pourrez découvrir le rôle du bocage et des zones humides, des petits ruisseaux et grandes rivières, le fonctionnement d'une usine d'eau potable, d'une station d'épuration... Mais aussi discuter des gestes à réaliser chez soi pour préserver la ressource en eau.

En intro aux visites, 1er rdv : Sam. 28 février, 14h45 - 18h, à la salle des fêtes d'Alexain : explication ludique du cycle de l'eau et des enjeux en Mayenne suivie d'une balade.

Six samedis matin, du printemps à l'automne 2009. Programme disponible dans les CC, au Pays et au Conseil de développement (gratuit).

Conseil de développement
au 02 43 04 64 58,
cd@hautemayenne.org

ACCOMPAGNER LA « DEMOCRATIE LOCALE » AU SEIN DES COMMUNES ET TERRITOIRES...

Citoyenneté, démocratie participative, consultation, participation... sont des concepts très utilisés, présentés comme incontournables pour agir ensemble sur les problèmes d'un territoire. Mais comment passer des belles intentions à la mise en place d'une participation des habitants concrète et suivie d'effets ?

Faire participer l'habitant, l'utilisateur ou le citoyen ? Trois notions distinctes.

L'habitant vit dans un territoire donné, paie des impôts locaux et « consomme » un logement. L'utilisateur, lui, consomme aussi les offres du territoire : des équipements sportifs, scolaires, le transport, des prestations mises à disposition par sa commune ou sa communauté de communes. Le citoyen s'implique dans la vie de la cité, il a envie de s'investir, d'être acteur de la vie publique. Quelles que soient les formes d'engagement (en association ou non), elles doivent reposer sur la recherche de l'intérêt général, valeur clé de la citoyenneté.

La participation, une réponse à la crise de la citoyenneté ?

Des phénomènes comme l'abstention aux scrutins électoraux, le zapping politique, les incivilités, un sentiment d'impuissance face à des problèmes auxquels se trouve confrontée notre société... laissent à penser que la citoyenneté ne va pas de soi. Et qu'il est nécessaire de l'entretenir. Dans ce contexte, de l'information à la consultation

en allant jusqu'à l'implication concrète de la population, plusieurs voies peuvent être utilisées, selon les projets, pour créer ou consolider les liens entre élus et population.

Le conseil de développement, un outil pour renforcer le lien population / élus

Dans ce domaine de la participation, les élus ont une carte importante à jouer en prévoyant un espace d'échanges avec la population sur des projets d'intérêt général. Cette notion d'intérêt général est essentielle pour recadrer les débats et lutter contre la tendance naturelle à défendre des intérêts individuels.

A l'échelle du Pays, cela s'est concrétisé par la création d'un conseil de développement. Cette association consulte régulièrement les acteurs locaux et travaille avec les élus pour rendre des avis sur des questions liées au développement local... L'association du Conseil de développement est également disponible pour assister les collectivités qui souhaitent développer une démarche participative avec la population sur un thème ou en lien avec un projet précis. >

UNE EXPERIENCE D'ACCOMPAGNEMENT A NEUILLY-LE-VENDIN

Le conseil municipal s'est montré intéressé par une démarche participative centrée sur la commune et celles avoisinantes. Jean-Claude Louarn, président du conseil de développement explique :



Un exemple d'accompagnement : une rencontre avec les parents, élus et responsables des services Petite Enfance de la CC de Mayenne, co-animée par le Conseil de développement, a permis de définir ensemble les souhaits pour la nouvelle Maison de la petite enfance.

Quel sera l'objet de cette démarche ? Il s'agit de mener avec les habitants une réflexion sur ce qui les concerne au quotidien et au plus près, une sorte d'état des lieux à partir de leur vécu.

Quel sera le rôle du conseil de développement ? Si le but est de provoquer une réflexion de la population avec les élus locaux, il ne prétend pas apporter de solutions, il est simplement l'accompagnateur capable de faire naître des idées et des initiatives.

Comment cela se déroulera-t-il ? La première étape consistera à susciter des envies, à créer des liens en expliquant ce qu'est le Conseil de Développement, quelle est son éthique, quelles sont ses méthodes de travail et à quels résultats il est parvenu dans ses démarches précédentes. Puis, les échanges sur le contexte local permettront de collecter la matière première pour une seconde soirée plus ciblée.

D'autres communes ont-elles sollicité votre aide ? Sur quels sujets ? Nous avons répondu à une demande d'intervention de la communauté de communes de Mayenne dans le cadre d'un projet de maison de la petite enfance regroupant les structures de garde et autres activités. De la même façon, à Saint-Baudelle, nous suivons la réflexion sur la création d'un lotissement répondant aux critères d'économies d'énergie et de développement durable. Nous souhaitons vivement faire bénéficier d'autres collectivités de notre expérience dans le domaine de l'animation.